

Bref historique de la question du changement de nom de l'Université de Moncton

Présenté au Comité exécutif du Conseil de l'Université de Moncton

Par Maurice Basque  
Historien et conseiller scientifique  
Institut d'études acadiennes  
Le 30 mars 2023

Ce document présente les grandes lignes de la question du changement de nom de l'Université de Moncton depuis sa création en 1963 en plus d'une brève présentation de qui était Robert Monckton et des raisons qui ont été à l'origine du choix du nom de la ville de Moncton.

Je tiens à souligner la collaboration du personnel du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson à la réalisation de ce document ainsi que de monsieur Alain Lavoie, étudiant en cinquième année en enseignement primaire à la Faculté des sciences de l'éducation et de l'historien Marc Robichaud.

Plusieurs documents d'archives de la collection du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson sont consacrés à la question du changement de nom. J'ai fait numériser deux documents sur la question qui accompagnent le présent texte. J'ai également en ma possession un dossier d'articles de journaux qui traitent de la question si jamais vous souhaitez en savoir davantage.

### **Qui était Robert Monckton?**

Officier militaire, administrateur colonial et parlementaire britannique, [Robert Monckton](#) est né en 1726 dans le Yorkshire et est décédé à Londres en 1782. Célibataire, il ne semble pas avoir eu d'enfants. Son nom est associé à la Déportation des Acadiens, car en juin 1755, à titre de lieutenant-colonel, il commanda l'expédition militaire britannique qui capture le fort Beauséjour. C'est lui qui supervisa la déportation des Acadiens de la région de l'isthme de Chignectou et des régions de Chipoudie, Memramcook et Petcoudiac (aujourd'hui les villes de Dieppe et de Moncton). À l'automne de 1758, Monckton, maintenant lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, commanda l'expédition militaire qui détruisit les établissements acadiens du fleuve Saint-Jean. Ce fut l'un des moments du Grand Dérangement où plusieurs actes de cruauté furent commis à l'endroit des Acadiennes et des Acadiens. Robert Monckton participa ensuite à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759 où il joua un rôle décisif dans la capture de Québec.

L'avenue Moncton de cette ville rappelle sa mémoire. De son vivant, il fut reconnu comme un fin stratège militaire et un héros de la victoire britannique en Amérique du Nord à la suite de la guerre de Sept ans.

### **Origines du nom de la ville de Moncton**

La ville de Moncton tire son nom de Robert Monckton. En 1765, la Nouvelle-Écosse créa le township de Monckton afin d'honorer les faits d'armes de Robert Monckton, notamment la capture du fort Beauséjour en 1755. Le territoire de l'actuelle ville de Moncton faisait alors partie de la Nouvelle-Écosse. La province du Nouveau-Brunswick fut créée en 1784 et, en 1786, la paroisse civile de Moncton fut érigée, laissant tomber la lettre k du nom de famille de Monckton. Les premiers habitants acadiens appelaient cette région, Terre rouge, l'île de Petcoudiac ou encore le Coude, en raison de la forme particulière de la rivière Petitcodiac. Les premiers pionniers anglophones de Moncton, arrivés dans les années 1760, traduisirent le Coude en The Bend ou encore The Bend on the Petitcodiac. C'est ce dernier toponyme que les leaders de cette petite communauté proposèrent comme nom au gouvernement du Nouveau-Brunswick lors de leur demande d'incorporation municipale en 1855. Fredericton accorda l'incorporation, mais imposa le nom de Moncton à la nouvelle ville. En 1930, sans consultations préalables, le conseil de ville de Moncton vota en faveur d'ajouter la lettre k au nom de la ville afin d'être plus respectueux au sujet du nom de famille de l'homme pour lequel la ville était nommée. La levée de boucliers qui s'en suivit obligea le conseil municipal à faire marche arrière, car la communauté d'affaires ne souhaitait pas engager les dépenses liées à un changement de nom.

### **La question du choix de l'Université de Moncton en 1963**

Au moment de nommer la nouvelle université de langue française qui allait voir le jour au Nouveau-Brunswick en 1963, plusieurs noms ont circulé. L'historien et ancien recteur de l'Université de Moncton, Jacques Paul Couturier, en donne le meilleur résumé dans son livre,

*Construire un savoir, l'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974* (Le livre de Jacques Paul Couturier a été numérisé et accompagne ce document. La question du nom de la nouvelle université est présentée dans les pages 138 à 147). Université Saint-Joseph, Université Notre-Dame, Université Saint-Louis, Université Beauséjour, Université acadienne,etc? Les arguments des pères Sainte-Croix, sous le dynamique et persuasif leadership du père Clément Cormier, lui-même un fier Acadien de Moncton, finirent par l'emporter et la nouvelle Université pris le nom de Moncton, même si ce choix ne fut jamais unanime. Le père Cormier, dans son historique de l'Université de Moncton qu'il produisit en 1975 justifiait ainsi sa position (Lien et résumé : <https://www.umoncton.ca/umcm-ceaac/files/umcm-ceaac/wf/wf/pdf/umhist.pdf>).

### CHAPITRE 3: LA CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

[...]

À cette fin, une nouvelle institution serait créée de toutes pièces, prendrait un nouveau nom, « Université de Moncton», et deviendrait «le centre de l'enseignement professionnel, spécialisé et avancé en langue française».

Le choix du nom de l'université mérite une explication.

Plus loin, nous verrons pourquoi le souci de clarification au niveau des concepts explique la réticence à rattacher directement l'épithète « acadien» au nom de l'Université.

De fait, au temps de l'enquête Deutsch, la question du nom fut longuement étudiée. Un document élaboré fut rédigé après de sérieuses consultations avec les personnes les plus autorisées du monde politique, universitaire et des chefs acadiens de marque. La décision finale ne fut pas prise à la légère.

Sur cette question du nom, avant d'inclure sa recommandation dans le rapport, le président de la Commission voulut s'assurer que le nom « Université de Moncton» soit acceptable à l'unanimité par les trois institutions qui participaient à la création de la nouvelle école de haut savoir; en février 1962, il consulta par écrit les recteurs de chacune des trois institutions concernées: Saint-Joseph, Sacré-Cœur et Saint-Louis; et il obtint de chacun d'eux une lettre d'approbation.

Plus tard, cette question sera remise sur le tapis. Une des plus pressantes recommandations de la Commission Lafrenière portera sur le nom; la Commission prendra même l'initiative de référer partout dans son rapport à « l'Université acadienne» comme si le changement de nom était un fait accompli. Pourtant, les administrateurs du temps (c'est-à-dire vers 1971) et tout particulièrement le conjoint (nommé aussi comité des cinq) étudieront soigneusement cette proposition et ne jugeront pas devoir déroger à l'usage établi, malgré les raisons évoquées par la Commission de planification académique.

Pour clore cette partie sur la Commission Deutsch, signalons que le rapport final est daté du 21 juin 1962. Mais les recommandations concernant l'Université de Moncton étaient déjà connues des signataires du document dès décembre 1961. La parution du rapport lui donnait un caractère officiel, ce qui stimula au travail de planification. Et, de fait, plusieurs chantiers furent ouverts à la fois.

[...]

#### CHAPITRE 7 : LES STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES

[...]

Dans un autre chapitre, il fut rapporté que le nom «Université acadienne» avait été écarté deux fois, au temps des commissions Deutsch et Lafrenière.

Pourtant, de facto, l'*Université est acadienne*. Voici deux concepts dont il faut tenir compte. Mais il est également important de ne pas les confondre.

En tant qu'*Université*, l'institution doit retenir et protéger soigneusement son caractère d'universalité et se camper résolument dans le vaste champ du haut savoir. Son rôle diffère de celui de nos sociétés patriotiques qui, depuis 1881, se sont avérées très utiles.

D'autre part, l'institution doit retenir et développer son caractère acadien. Il est à noter qu'au début des années '60, la ferveur acadienne était nettement à la baisse. Pourtant, le « fait acadien» est un champ d'exploration scientifique trop réel et trop riche pour le laisser disparaître. Il fallait le reconnaître: en ce domaine, indiscutablement, l'Université a un rôle à jouer, mais à une condition: qu'elle ne confonde pas cette fonction particulière avec sa fonction essentielle d'enseigner et de rechercher la vérité universelle.

C'est à partir de ces données fondamentales qu'en 1968, on voulut placer les deux concepts dont il vient d'être question dans un contexte idéalement favorable à l'un et à l'autre.

La préoccupation primordiale fut de sauvegarder le caractère essentiel d'une école de haut savoir et de bâtir une institution dont les structures, les programmes, les activités fondamentales s'inspirent des pratiques universellement établies dans les institutions du genre.

Ensuite, en dehors et à côté des structures fondamentales et régulières, il semblait normal et utile d'édifier un foyer spécialement destiné à valoriser le caractère particulier et distinctif de l'Université, c'est-à-dire le fait acadien.

C'est donc par le truchement d'un service qu'on pourrait appeler « excentrique» que l'Université intensifie l'étude de la réalité acadienne. Mais elle entend le faire à sa façon, avec une approche proprement universitaire et scientifique. À cette fin, elle a établi un centre de documentation avec des systèmes de classification et d'indexage organisés en vue de la recherche authentique. Cette fonction propre, elle l'a bien illustrée par la publication d'un premier inventaire exhaustif.

**La commission Lafrenière sur la planification académique de l'Université de Moncton et ses recommandations de 1971 au sujet du nom de l'Université.**

En 1971, la question du nom de l'Université de Moncton revient dans l'actualité alors que la Commission Lafrenière sur la planification académique proposa que l'Université de Moncton soit rebaptisée Université Acadienne.

Ce changement avait comme objectif principal que la région de Moncton ne serait pas la seule associée à cette région et représenterait beaucoup plus l'ensemble des constituantes de l'Université. Un comité fut nommé par le Conseil des gouverneurs afin d'étudier les très nombreuses recommandations de la Commission Lafrenière, mais ce comité mit fin à ses activités en février 1975.

**Le Comité Lebel sur l'enseignement supérieur de langue française au Nouveau-Brunswick de 1975**

La question du nom de l'université fut relancée en 1975 par le rapport du Comité Lebel qui proposa que l'Université de Moncton soit remplacée par une nouvelle structure appelée Université acadienne, qui intégrerait l'Université de Moncton, le Collège Saint-Louis-Maillet d'Edmundston et le Collège Jésus-Marie de Shippagan. Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton vota contre et, en 1977, trois nouveaux noms firent leur apparition : campus universitaire de Moncton, campus universitaire de Shippagan et campus universitaire Saint-Louis-Maillet, trois campus dans une seule université : l'Université de Moncton.

## **Les étudiantes et les étudiants relancent la question du nom de l'Université de Moncton en 1978**

En février 1978, les associations étudiantes proposèrent que l'Université de Moncton devienne l'Université de la Nouvelle Acadie à Edmundston, Moncton et Shippagan. L'administration de l'université demanda alors à Bernard Poirier de produire un rapport sur les avantages et les désavantages du changement de nom de l'institution (Rapport en pièce jointe) et un comité fut nommé afin d'étudier la question. Le comité se prononça contre et le Conseil des gouverneurs accepta cette prise de position.

### **Le grand débat de 1990**

En 1990, le nouveau recteur de l'Université de Moncton, Jean-Bernard Robichaud, ainsi que la chancelière Antonine Maillet, se montrèrent très ouverts au changement de nom de l'Université de Moncton, tel que l'avait proposé une lettre adressée au recteur Robichaud par Réal Gervais, président de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick. La réponse du camp adverse fut cinglante. Le président de l'Association des anciens de l'Université de Moncton, Achille Maillet et un groupe d'opposants au changement de nom, mirent sur pied une coalition de maires du Sud-Est, dont Bill Malenfant, maire de Dieppe et Léopold Belliveau, ancien maire de Moncton et premier maire acadien de cette ville), d'anciens recteurs de l'Université (Adélard Savoie, Jean Cadieux, Louis-Philippe Blanchard), du président d'Assomption-Vie, Michel Bastarache, et de plusieurs autres membres de l'élite acadienne du Sud-Est qui étouffèrent l'initiative. Même l'ancien premier ministre Louis J Robichaud intervint auprès de la chancelière Maillet afin de la supplier de changer d'avis. À l'unanimité, le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton vota contre le changement de nom.

### **Nouveau millénaire, nouveaux débats**

Porté une fois de plus par des étudiantes et des étudiants en 2000, un nouveau débat fut lancé. La

direction de l'Université de Moncton commanda discrètement un rapport sur la question. (Rapport de 2000 en pièce jointe). Une fois de plus, le statu quo l'emporta, tout comme en 2005 au moment du décès de Louis J Robichaud alors qu'un éphémère mouvement d'opinion avait souhaité que l'Université profite du moment afin d'honorer l'un des deux fondateurs de l'Université, l'autre étant le recteur fondateur, le père Clément Cormier.